

CEPAGE : Coordination d'équipe interdisciplinaire pour un plan d'aide gériatologique

UNE ÉQUIPE INTERPROFESSIONNELLE

Pour une meilleure coordination médico-sociale autour de la personne âgée, la direction des Retraités et Personnes âgées du CCAS de la ville de Dijon, en collaboration avec la CRAM, le centre hospitalier spécialisé et le centre gériatrique du chu de Dijon, a mis en place une équipe interprofessionnelle dénommée **CEPAGE : Coordination d'équipe interdisciplinaire pour un plan d'aide gériatologique**.

CEPAGE est une instance interdisciplinaire à l'attention des travailleurs sociaux du service social gériatologique du CCAS. Elle a vocation à encourager une **meilleure coordination médico-sociale autour des situations complexes des personnes âgées** et de prévenir les hospitalisations catastrophes. Elle est également le lieu de formation dispensée par les médecins à partir d'exposés dont les thèmes sont déterminés en concertation avec les travailleurs sociaux.

L'idée du cepage est née du constat réalisé par le ccas de la complexité de la plupart des situations gériatologiques, mêlant des aspects sociaux, médicaux ou psychopathologiques, et par conséquent de la nécessité d'une évaluation et d'une prise en charge globale à travers l'élaboration d'un plan d'aide.

Un groupe de travail, composé de professionnels divers et utilisant leur complémentarité pour tenter de clarifier ces situations complexes et construire les plans d'aide, a donc été mis en place.



Cette commission reste interne au service, elle est présentée comme un outil d'aide et d'analyse face aux situations complexes.



Dijon

Ville Amie des Aînés depuis juin 2009

Dijon (21)

OBJECTIFS :

- Envisager de façon plus globale les problèmes rencontrés par les personnes âgées à domicile.
- Proposer un plan d'aide individualisé (PAI) cohérent et adapté à l'état de santé physique et psychique de la personne.
- Assurer la continuité du suivi en concertation avec le secteur médico-social
- Éviter les hospitalisations catastrophes

PRATIQUE :

- Rédaction du projet de mise en place de cette commission
- Recherche de médecins (psychiatre, psychologue puis gériatre) motivés et convaincus de l'intérêt de l'action
- Soutien de la CRAM (CARSAT) dans les 1^{ères} années d'activité dans le cadre de ses actions de prévention
- Conventionnement avec les deux hôpitaux (gériatrie et psychiatrie)
- Mise en place à titre expérimental du projet
- Validation au conseil d'administration

PUBLICS VISÉS

- Les **travailleurs sociaux** : à partir de l'exposé d'une situation suivie par un travailleur social, les membres du CEPAGE échangent et apportent un éclairage sur les problématiques abordées, une demi-journée tous les mois et demi. Lors de séances thématiques : les travailleurs sociaux bénéficient d'une véritable formation adaptée à leurs besoins.
- Les **personnes âgées**, du fait d'une intervention étudiée en concertation avec l'approche médicale.
- Le **milieu hospitalier** qui bénéficie de ce travail préventif, de la limitation des hospitalisations « catastrophes » et encourage une meilleure connaissance du vieillissement à domicile.

Cette commission reste interne au service, elle est présentée comme un outil d'aide et d'analyse face aux situations complexes.

La commission suit des règles de confidentialité très strictes et n'est ouverte qu'aux personnes invitées par la responsable du service et si cette présence est indispensable.

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES DANS L'ACTION

L'équipe est composée de deux médecins gériatre et psychiatre, d'assistants socio-éducatifs et d'autres intervenants selon la situation évoquée.

- Le **travailleur social** : rédaction de l'évaluation socio-économique selon une fiche spécifique anonyme, présentation des situations à l'oral devant l'équipe, il prend note du plan d'aide co-construit avec les médecins et il en assure la mise en œuvre
- La **responsable du service** : délimite les éléments institutionnels, participe à la prise de décision et au suivi de la mise en œuvre des préconisations en concertation avec le travailleur social, rédaction de l'ordre du jour des situations présentées, planification des séances et détermination des thématiques en concertation avec les membres du CEPAGE,

détermination des partenaires invités en fonction du besoin. Enfin, le responsable de service programme des séances thématiques.

- Le **psychiatre et le gériatre** : clarification des situations grâce aux apports médicaux et psychologiques, rôle de formateur apport de connaissances et rôle dans la préparation des hospitalisations (consultation médicale) et dans la coordination avec le secteur sanitaire et social et des médecins de ville.
- le **cadre infirmier du CMP senior** : présentation de la situation médicale de la personne au médecin lorsque la personne est connue de l'hôpital ; coordination avec l'équipe lorsqu'une orientation vers le CMP est envisagée.

BILAN DU PROJET

Pour les travailleurs sociaux cette instance est reconnue et appréciée, l'implication des médecins est toujours aussi vive.

Pour les personnes suivies, les plans d'aide définis dans le cadre de cette commission sont toujours pertinents et favorables à faire avancer les situations de fragilité.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme le CCAS de la ville de Dijon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com